

AVIS SUR L'INFORMATION DES REPRESENTANTS.

Les représentants du personnel à la F3SCTD demandent, conformément aux textes et recommandations en vigueur, à ce que le secrétariat de la F3SCTD soit informé des accidents de service au fur et à mesure de leur remontée, avec les informations minima dont dispose la DSDEN les concernant.